

# au cœur de Saint-Paul



ENVIRONNEMENT  
page 4

SOCIAL  
page 8

ASSOCIATIONS  
page 15

MÉTROPOLE  
page 18



# DES MOUVEMENTS DANS LA COMMUNE

Depuis la parution du dernier bulletin municipal, plusieurs changements ont eu lieu au sein de l'équipe municipale et dans les services.

Au niveau des élus, Gilles TETIN et John RUBIO ont démissionné pour des raisons respectivement professionnelles et personnelles. Nous remercions nos deux ex-colègues pour leur contribution ces 3 dernières années et leur souhaitons le meilleur dans la poursuite de leurs activités.

Côté services, Géraldine TETIN a démissionné récemment. Nous la remercions pour tout le travail réalisé notamment sur les volets Ressources Humaines, Plan Communal de Sauvegarde, recherches de subventions et de nombreux volets administratifs. Un recrutement est en cours sur un nouveau poste comptabilité – ressources humaines.

Enfin après son départ annoncé en début d'année, nous souhaitons à nouveau la bienvenue à Muriel

SEUX, de retour au sein des services sur son poste à l'Urbanisme et nous réjouissons de la compter de nouveau parmi notre équipe.

## ÉDITO



Chères Saint-Pognardes, chers Saint-Pognards,

Le mois dernier a marqué la 10<sup>e</sup> rentrée scolaire depuis le changement de municipalité en 2014. Que de chemin parcouru ! A l'heure où tout est sujet à critique, où toute information est anxiogène et négative, il n'est pas inutile de prendre un peu de recul sur le chemin parcouru et les progrès accomplis.

Pendant les deux premières années nous avons dû batailler pour préserver nos 9 classes de l'époque, les effectifs diminuant et le seuil de fermeture de classe étant tout juste atteint pendant deux années consécutives. Le bâtiment de l'école était sous la menace d'une fermeture pour non-conformité vis-à-vis de la sécurité incendie. Il n'a pu rester ouvert qu'avec une dérogation signée de ma main, engageant ma responsabilité personnelle en cas de sinistre. Et au-delà des normes, l'infrastructure était en piteux état...

En dix ans, nous avons réalisé de nombreux travaux d'entretien et de remise à niveau de notre groupe scolaire. Remise en conformité sur la sécurité incendie, changements des huisseries et des coursives, reprise complète de l'électricité, réfection de classes, modifications sur le chauffage et l'eau chaude sanitaire, câblage réseau pour l'arrivée de la fibre optique et déploiement de classes numériques, achat de matériels et de nouveau mobilier, agrandissement et extension des horaires des services périscolaires... le tout sans diminuer le service et la contribution de la commune au fonctionnement pédagogique de l'école (manuels, matériels, intervenants de musique puis de sport, paiement des cours et créneaux de natation, subventions pour les classes vertes etc.). Nos désormais 12 classes travaillent aujourd'hui dans des conditions satisfaisantes, et nos services périscolaires sont même pratiquement saturés.

Il y a toujours à faire et nous continuerons bien sûr d'améliorer les conditions d'accueil et de travail de nos enfants. Mais les commentaires de tous les visiteurs extérieurs nous confirment que nous avons une très belle infrastructure et un cadre d'enseignement fantastique pour nos enfants. Nous pouvons nous en réjouir et en être fiers !

Les projets d'aménagement de la commune se poursuivent également. Si le projet du nouveau multi-accueil a été ajourné, nous évaluons d'autres options afin de préserver et développer encore le service d'accueil de la petite enfance qui est en grande difficulté partout en France. Les travaux du Villarey ont démarré ce mois-ci après une phase de commercialisation qui a évolué pendant l'été. Les premiers bâtiments devraient sortir de terre en début d'année 2024. Le réaménagement de la place de l'église est en cours d'étude, et nous aurons ce mois-ci plusieurs propositions d'orientation possibles de la part de l'AURG. Un choix devra ensuite être fait avant une étude plus précise par un bureau d'étude, préalable à la réalisation des travaux.

Enfin, à l'heure où vous recevez vos avis de taxe foncière, rappelons que nous avons choisi de ne pas alourdir la fiscalité de nos concitoyens en maintenant identique le taux communal d'imposition. Après plusieurs années de stabilité des bases pour cause de conjoncture économique très favorable, les bases nationales ont augmenté avec l'inflation (qui impacte aussi nos dépenses), mais notre équipe persiste dans sa volonté de ne pas plus alourdir les charges pesant sur nos habitants.

Bien fidèlement,

David RICHARD  
Votre Maire.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année les communes de Saint-Paul de Varcès et de Varcès-Allières-et-Risset s'allient pour les commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

Déroulé d'une cérémonie devant chaque monument aux morts, en présence des autorités militaires, d'anciens combattants, de personnalités civiles, d'élus et d'habitants :

- Accueil des autorités
- Cérémonie des couleurs
- Lecture des messages officiels.
- Hommage aux morts
- Dépôt de gerbe
- Minute de silence
- Hymne national
- Remerciements porte drapeaux

**Le 11 novembre**, commémoration de la victoire et de la paix, jour anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France. Ce jour-là, la commune de Saint-Paul de Varcès clôt les cérémonies d'hommage.

**Le 8 mai**, victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Ce jour-là, c'est la commune de Varcès qui conclue les cérémonies d'hommage.

Dans chaque commune, à la fin des commémorations un vin d'honneur est offert en mairie.



*Se donner un avenir c'est se souvenir du passé !*

## SOMMAIRE

INFOS EN +	p.2
ÉDITO	p.3
ENVIRONNEMENT	p.4-5
VIE ÉCONOMIQUE	p.6-7
SOCIAL	p.8-9
FINANCES	p.8
TRAVAUX	p.10
PETITE ENFANCE	p.11
JEUNESSE	p.12
CULTURE	p.13
BIBLIOTHÈQUE	p.13
ANIMATIONS	p.14
AGENDA	p.15
ASSOCIATIONS	p.15-16
LIBRE EXPRESSION	p.17
MÉTROPOLE	p.18-19
ÉTAT CIVIL	p.20

# OBLIGATIONS RÉELLES ENVIRONNEMENTALES ORE



TOUT PROPRIÉTAIRE FONCIER PEUT CHOISIR LIBREMENT DE PROTÉGER DURABLEMENT LA BIODIVERSITÉ DE SON TERRAIN ET DES ESPÈCES QUI Y VIVENT. AINSI UN PROPRIÉTAIRE POURRA MÊME PROTÉGER DURABLEMENT UN ALIGNEMENT D'ARBRES, VOIRE UN SEUL ARBRE REMARQUABLE.

**D**ans le cadre de l'ABC (Atlas de la Biodiversité Communale), plusieurs arbres et des haies remarquables pour la biodiversité ont été recensés. Ce recensement ne doit pas rester lettre morte. Les Obligations Réelles Environnementales (ORE) sont une réponse facile à mettre en œuvre pour les préserver.

La loi de 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a créé un nouvel outil juridique, permettant aux propriétaires fonciers de faire naître sur leur terrain des obligations durables de protection de l'environnement : l'Obligation Réelle Environnementale.

## S'INSCRIRE DANS LA DURÉE

Codifiées à l'article L. 132-3 du code de l'environnement, les ORE sont inscrites dans un contrat au terme duquel le propriétaire d'un bien immobilier met en place une protection environnementale attachée

à son bien, pour une durée pouvant aller jusqu'à 99 ans. Dans la mesure où les obligations sont attachées au bien, elles perdurent même en cas de changement de propriétaire. La pérennité des mesures mises en œuvre est assurée.

## LIBRE CONSENTEMENT

Les cocontractants font naître à leur charge les obligations réelles « que bon leur semble » pourvu que celles-ci aient pour finalité « le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de services écosystémiques ». On peut ainsi protéger la biodiversité ordinaire et pas seulement la biodiversité emblématique.

## CONDITIONS DE FORME

La mise en place d'une ORE nécessite que le propriétaire signe un contrat avec un cocontractant qui peut être : une collectivité publique, un établissement public ou une personne morale de droit privé

agissant pour la protection de l'environnement comme la LPO.

Le propriétaire qui a signé ce contrat reste propriétaire du bien. Dans la mesure où le contrat ORE est un acte juridique qui fait naître des obligations pour le propriétaire du bien immobilier, son cocontractant, mais aussi pour les propriétaires ultérieurs du bien, il doit :

- être établi en la forme authentique par un notaire (dont les émoluments sont libres).
- être enregistré au service de la publicité foncière.

Le contrat ORE est dispensé de l'essentiel des taxes et autres frais généralement requis pour un enregistrement au service de la publicité foncière.

**Pour plus d'informations concernant votre situation spécifique,** vous pouvez joindre Jean Deschâtres, référent ORE pour la LPO AuRA : [jean.deschatres@lpo.fr](mailto:jean.deschatres@lpo.fr)

# UNE JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT ENSOLEILLÉE !

CE 9 SEPTEMBRE C'EST SOUS UN BEAU SOLEIL QUE LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE D'ENVIRONNEMENT ORGANISAIT UNE JOURNÉE CONSACRÉE À L'ENVIRONNEMENT.

**D**ès 10h, les habitants étaient invités à ramasser les déchets dans plusieurs secteurs du village, 16 kilos ont été récoltés, chacun est reparti avec un sachet de graines pour les remercier de leur implication.

Un verre de l'amitié a permis de nombreux échanges conviviaux.



L'après-midi, au programme de nombreuses animations : en collaboration avec le Syndicat Apicole Dauphinois, Bernard Magaud et Guitelle Charillat apicultrice venue de Sinard, informaient sur les abeilles et la fabrication du miel.



La Métropole a expliqué le recyclage et les habitants ont posé des questions sur comment bien trier nos poubelles ?

L'atelier de l'Alec (réduire sa consommation d'énergie et d'eau) a été très apprécié des participants « On nous a informés de petites astuces pour faire des économies que l'on ne connaissait pas et très faciles à mettre en place chez soi ». Concernant la fresque de la biodiversité tenue par Magali, là aussi les participants étaient ravis, durant l'atelier les échanges ont été fructueux.

Les élèves de l'Oxalis ont souhaité participer en fabriquant un magnifique arbre avec des objets recyclés, 2 panneaux informatifs, « mes petits gestes pour la planète » et « on à la pollution des océans ».

Les petites mains des membres du club des Muguets ont confectionné des lingettes et des éponges dans la bonne humeur.

Briques, pailles, pommes de pins, bois... L'hôtel à insectes est prêt à accueillir, abriter la biodiversité, la commission extra-municipale d'environnement l'installera à l'intérieur du parc sport et santé.

Les plus petits ont pu s'adonner à la peinture sur galets, ainsi de très belles œuvres colorées ont vu le jour.



Le prêt de livres par la bibliothèque permettait de s'informer sur la faune et la flore.

L'association Saint-Paul de Varcès Nature avait concocté des gourmandises et nous désaltérait.

La journée s'est terminée par une conférence de Laurence et Bernard



Magaud, abeilles et fleurs de Saint-Paul de Varcès, instructif et passionnant !

Les membres de la commission extra-municipale environnement, Magali, François, Francis, Marc, Valérie, Laurent, Marie-Paule, Romain, Raymond et Cécile remercient toutes les personnes qui ont participé à cette journée nature.

Laissez parler votre côté nature, vous souhaitez rejoindre la commission ?

N'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 72 81 88.



## LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES, NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !



**L**a prolifération des chenilles processionnaires est devenue une affaire de santé publique. Dans un décret publié fin avril 2022, elles ont été ajoutées à la liste des espèces dont la prolifération est nuisible à la santé humaine.

Deux espèces de chenilles processionnaires ont été inscrites dans le code de la santé publique, la chenille processionnaire du pin et celle du chêne, ces 2 espèces ont la particularité de se déplacer en procession. L'une se développe plutôt en automne et en hiver tandis que l'autre au printemps ou en été. C'est leur prolifération qui est considérée comme nuisible, l'espèce participant en temps normal à l'écosystème. Le problème est que ces chenilles possèdent de petites poches remplies de poils urti-

cants pour leur défense qu'elles peuvent libérer dans l'air et l'environnement. Ce sont des petits harpons qui contiennent des toxines qui entraînent une forte réaction lorsqu'elles rentrent en contact avec les peaux et les yeux des mammifères.

Pour être efficace et lutter contre la prolifération des chenilles processionnaires, la municipalité a besoin de vous afin de connaître et répertorier les lieux précis où se trouvent ces chenilles et pouvoir, ainsi, mettre en place des actions ciblées efficaces.

Aussi, si vous avez dans vos arbres des nids de chenilles processionnaires, merci de contacter la mairie au 04 76 72 81 88.



## UN GROUPE D'IRRÉDUCTIBLES COMMERÇANTS GAULOIS !

Depuis presque 3 ans tous les mercredis sur la place de l'église, ils s'installent et nous régaler de leurs produits mais aussi de leur complicité. Une belle famille s'est créée sur ce marché et elle ne demande qu'à s'agrandir.

Depuis peu nous accueillons de nouveaux venus Saint-Pognards et souhaitons que cela continue ! Le boudoir de Coco (visible au St Julien) s'y installe ponctuellement pour nous proposer ses collections

de vêtements. Du miel également avec Bernard Magot présent sur le marché depuis début octobre.

Bienvenue à eux ! La famille compte dès à présent 10 membres. Le marché propose aussi des animations à thème tous les mois. Suivez les actualités du marché sur notre page Facebook : Marché de Saint-Paul de Varcès



## UNE PROLONGATION DE L'ÉTÉ



Le mercredi 27 Septembre le marché a organisé son premier diner-barbecue en musique sur la place de l'église.

88 personnes ont répondu présentes pour déguster les produits du marché (feuilletés apéritifs, charcuteries espagnoles, saucisses, merguez ou nuggets avec des frites, fromage, tarte aux pommes).

Une soirée aux températures agréables en ce début d'automne dans une belle ambiance de fête. Un grand merci aux commerçants pour ce bon moment et merci aux habitants d'être toujours présents !

Le marché est ouvert tous les mercredis de 15h30 à 19h00 sur la place de l'église. À visiter sans modération.



## ZOOM SUR... LE ST JULIEN

Ouvert depuis le 10 décembre 2010, le St Julien vous propose des soins en coiffure et esthétique du mardi au vendredi de 9H30 à 19H et le samedi de 9H à 16H sur la place des Tapaux.

Dans une ambiance relaxante une équipe de 3 coiffeuses et 2 esthéticiennes expertes s'occupe de vous avec des produits naturels, français et accessibles.

Parmi les soins le choix est grand : onglerie, maquillage, hammam, massage, soins du visage et du corps, traitements minceur ou anti-âge, épilation, barbier, forfaits mariage homme ou femme... avec une nouveauté à venir : la balnéothérapie !

En attendant l'heure de votre rendez-vous pourquoi ne pas jeter un œil dans le boudoir de Coco ? Une sélection de vêtements et accessoires français et italiens de

marques telles que Jeff Gallano, Briefly Paris, ou Rinas Scimento vous y attendent pour parfaire votre look avec des pièces de qualité que l'on trouve peu dans les commerces alentour.

Le boudoir de Coco se déplace régulièrement sur certains marchés dont celui de Saint-Paul de Varcès.

### Un établissement engagé !

Corinne Farrugia, propriétaire du St Julien, est partenaire de la fédération Nationale Leucémie Espoir depuis de nombreuses années. Une partie des recettes de la totalité du centre (coiffure, esthétique, et boudoir de Coco) est reversée chaque année à l'association. Depuis 6 ans, les cheveux de plus de 21 cm sont récoltés et envoyés à l'école de perruquier de Lyon.

De nombreux événements sont organisés pour récolter des fonds et faire connaître l'association.

Le St Julien prend soin de vous et des autres de diverses façons, nous vous invitons à le découvrir car tout y est pensé pour votre bien être.



### Contacts :

- le-st-julien.fr
- lestjulien@orange.fr
- 04 76 13 59 67



### AGENDA DU MARCHÉ

- 25 Octobre Halloween du marché
- 22 Novembre Journée chance du marché
- 20 Décembre Noël du marché

## RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

La commune de Saint-Paul de Varcès est soumise à certains risques majeurs (inondation, météorologiques, pollution des eaux).

Le Plan Communal de Sauvegarde de la commune de Saint-Paul de Varcès assure l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques connus.

Ce plan prévoit un recensement des personnes vulnérables (personnes âgées, isolées, handicapées) habitant sur le territoire de la commune, afin de permettre une intervention adaptée en cas de déclenchement d'une alerte liée à un événement majeur.

Pour cela, il suffit de vous manifester auprès de la mairie ou de remplir une fiche de renseignements disponible sur le site de la mairie et de la déposer en mairie.

Cette fiche de renseignements vous concerne donc :

- Si vous êtes une personne vulnérable ou si vous en hébergez une,
- Si vous êtes une personne âgée de plus de 70 ans,
- Si vous êtes une personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail,
- Si vous êtes une personne en situation de handicap.

### RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Pensez à vous inscrire ou inscrire vos proches !



## COLLECTE VÊTEMENT

UNE BELLE RÉUSSITE POUR LA COLLECTE DE VÊTEMENTS ÉPHÉMÈRE : DES CHANGEMENTS À PARTIR DE 2024

**A**u printemps dernier du 24 avril au 11 juin 2023, notre commune a participé à la collecte de vêtements organisée par la Métro : 95 conteneurs temporaires avaient alors été installés dans 43 communes du territoire.

L'objectif étant de réduire nos déchets et d'améliorer leur réemploi et le recyclage.

Il est alors proposé aux habitants de pouvoir déposer dans un conteneur à la fois des textiles, des habits, du linge de maison mais aussi des chaussures, des sacs et des peluches.

Ce fut une belle réussite : depuis son lancement, 521 tonnes de textiles ont été collectées grâce à ces opérations.

Cependant, il s'agissait de la dernière opération de collecte, sous ce format éphémère.

La Métropole prévoit début 2024 de déployer, en lien étroit avec les communes de son territoire, des conteneurs permanents (à la place des conteneurs éphémères).

Cette démarche vise à intégrer plusieurs enjeux :

- Collecter davantage de textiles et en assurer leur suivi et traçabilité en lien avec nos engagements vis-à-vis de l'éco-organisme Refashion.
- Coordonner les interventions des acteurs de la collecte qui sont nombreux sur le territoire > secteur fortement concurrentiel et qualité de service inégale.
- Assurer une plus grande valorisation locale des matières en accompagnant la structuration de la filière > enjeux sur le plan environnemental, économique et social (création d'emplois, d'activités d'insertion), logique d'économie circulaire et solidaire.



**58,6%**  
des textiles récupérés  
sont réutilisés

## FINANCES

### TAXE FONCIÈRE : PAS D'AUGMENTATION DES TAUX COMMUNAUX !

**O**ctobre marque le paiement des taxes foncières et vous avez déjà dû recevoir votre avis d'imposition. Ce sujet a généré de nombreux débats ces derniers mois, depuis le vote des taux avec les budgets communaux au premier trimestre de 2023, et les annonces d'augmentation significative de nombreuses communes, y compris dans notre métropole.

Comme déjà expliqué, les bases ont effectivement augmenté cette année d'environ 7%, du fait de l'inflation. Sur ces bases il faut appliquer un taux de taxe communal, décidé par la commune, pour obtenir le montant de la part communale de cet impôt (hors parts départementale, métropolitaine, GEMAPI, TEOM etc.).

## ALERTE CANICULE AU MOIS D'AOÛT

Durant ce mois d'août, le plan canicule a été déployé. D'abord en vigilance orange le 13 août, le département est placé en vigilance rouge le 23 août.

Dès le vendredi 18 août, la mairie a sollicité et contacté les membres du CCAS présents sur la commune dans le cadre des mesures de gestion que nous avons définies pour le plan « canicule ». Une campagne d'affichages et de communications a été également mise en place sur les différents supports

de communication de la commune. Les membres du CCAS présents ont alors contacté par téléphone toutes les personnes qui s'étaient recensées sur la liste des personnes vulnérables afin de prendre de leurs nouvelles, leur rappeler les gestes importants pour se protéger de la chaleur et leur proposer de l'aide si besoin. Avec le passage en vigilance rouge une seconde vague d'appel élargie a eu lieu le mercredi 23 août ainsi qu'une communication auprès des membres du club des muguets.



Aucune personne ne s'est trouvée en difficulté ou isolée, mais ce contact a été très apprécié par les habitants concernés.

## CADEAUX AUX CM2



Le vendredi 30 juin 2023, les membres du CCAS ont eu la joie de rencontrer les élèves de CM2 de la classe de M<sup>me</sup> Torrès.

Le CCAS a souhaité offrir à ces jeunes élèves, futurs collégiens, un souvenir de leur scolarité aux Épis d'Or via un beau livre documentaire, éducatif et ludique, choisi par tous les membres du CCAS « Le grand livre de ma planète », et dédié à leurs prénoms.

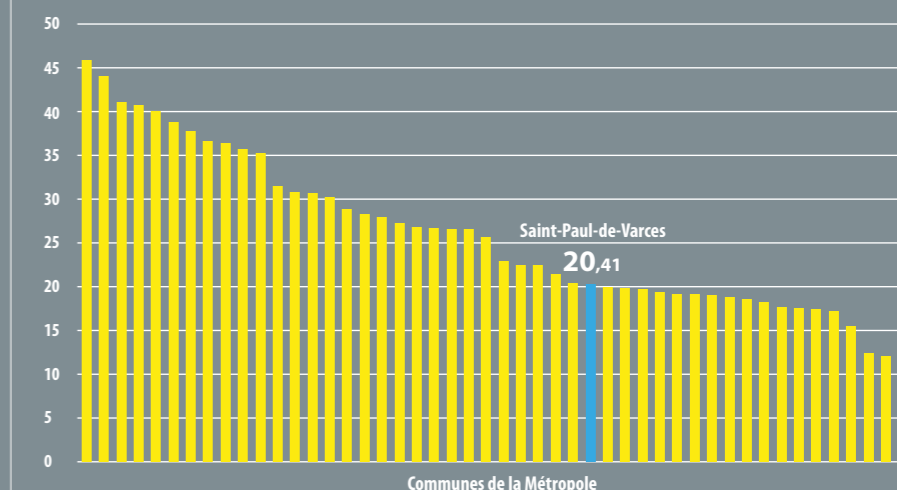
Mylène Sibille, adjointe en charge de la petite enfance, de l'action sociale et du CCAS, Valérie Cazaux, adjointe en charge des affaires sco-

lares et de la jeunesse, Elisabeth Pic, membre du CCAS étaient présentes et ravies de ce moment de partage.

Les membres du CCAS souhaitent, encore une fois à tous les élèves, une bonne continuation et une très belle rentrée en 6<sup>e</sup>.



### TAUX COMMUNAL DE TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI (%)



Nous avons cette année encore, et conformément à nos engagements, décidé de maintenir notre taux de taxe communale identique à l'année dernière. Ce taux n'a en réalité pas évolué depuis de nombreuses années à St-Paul.

Pour information, Saint-Paul de Varcès est la 30<sup>e</sup> commune sur 49 pour ce qui concerne le taux de taxe foncière communal, et la 40<sup>e</sup> commune sur 49 pour le montant par habitant ! Pas si mal...

## LES AGENTS CONTINUENT DE SE FORMER

Les 4 agents des services techniques ont reçu une formation pour la conduite des engins de chantier, essentielle pour utiliser la tractopelle, la mini-pelle et la brouette à moteur. 3 jours de formation :

- 1 journée théorie, sécurité, réglementation
- 2 journées de manœuvres sur engins

La société Trignat nous a gentiment autorisés à effectuer les manœuvres sur le site du chantier du lotissement le Villarey, nous les en remercions.



## UN ÉTÉ ACTIF POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Cet été l'ensemble du groupe scolaire des Épis d'Or a bénéficié de la compétence des agents des services techniques. Ils sont intervenus pour entretenir, rénover et installer différents espaces des bâtiments.

Plusieurs salles du multi-accueil ont été poncées et repeintes, des fenêtres réparées et l'éclairage repensé. L'intérieur du bâti-

ment de l'Oxalis a lui aussi été entièrement repeint. À l'école, l'installation de la nouvelle classe a nécessité un déménagement, une rénovation des murs, la pose d'étagères, l'installation d'un vidéo projecteur, d'un tableau... Mais d'autres classes ont également fait l'objet de reprise des murs et montage de nouveaux mobiliers.

Pour remédier durablement aux problèmes d'écou-

lement des gouttières, elles ont été curées ainsi que les noues au niveau desquelles des crapaudines ont été posées. Des portes doubles en aluminium (utiles pour réaliser des économies d'énergie) ont été installées en remplacement des portes en bois pour sécuriser le bâtiment et renforcer son isolation.

Une société spécialisée est venue poser des films solaires réfléchissants sur

les vitres des classes les plus exposées. Et les enseignants ont pu dès la rentrée noter une véritable amélioration du confort thermique dans leurs classes.

Un grand MERCI aux agents des services techniques pour tout le travail effectué !



## DES IDÉES POUR LES MINI-LOULOUS

L'équipe de la crèche « les Mini-Loulous » a fait sa rentrée avec de nouvelles idées en tête. Elle aimerait proposer des animations pour vous et l'ensemble des enfants de Saint-Paul de Varces. Ces animations pourront se présenter sous forme d'ateliers parents-enfants autour d'activités manuelles, de soirées débats, de temps d'échange parents-professionnels... Tout ceci reste à créer ! Nous vous invitons à répondre à un sondage afin de cibler au mieux vos attentes, besoins et envies.



Comment ? En flashant le QR code ici ou sur le site internet de la commune (rubrique Votre famille > Petite enfance > Crèche Multi-accueil) avant le 1<sup>er</sup> décembre.



Merci par avance pour votre participation.

## UNE RENTRÉE EN MUSIQUE



C'est sous le soleil et en musique que les élèves du groupe scolaire des Épis d'Or ont fait leur rentrée. Tous ont pu ainsi reprendre et chanter le chant collectivement appris pour la fête de fin d'année formant une joyeuse chorale improvisée.

Avec l'ouverture d'une douzième classe, l'école accueille cette année 307 élèves. Deux nouvelles enseignantes sont venues rejoindre l'équipe en place ainsi qu'un nouvel intervenant sport une journée par semaine. La directrice de l'école bénéficie désormais d'un temps complet de direction.

Les différents travaux de rénovation et d'installation de cet été et les investissements en mobilier complémentaire ont contribué à une rentrée sereine et agréable pour tous.

## PLUS DE SECRETS POUR LES VOLCANS

Cet été le LDJ a fait sa valise pour partir direction l'Auvergne à Vulcania !

Un séjour en pension complète au centre « Clair Matin » à Saint Ours les Roches. Les ados ont profité d'une journée au parc Vulcania sous un beau soleil mais aussi des

visites au volcan de Lemptégy, la grotte de la pierre de Volvic...

Un séjour rempli de souvenirs, de rigolades et de bons moments ensemble...

En attendant le prochain!



## UN GRAND BOL D'AIR ENTRE MONTAGNE ET LAC



Du 24 au 28 Juillet 2023, les enfants âgés de 8 à 11 ans ont séjourné 5 jours dans un camping autour du Lac de Serre-Ponçon au centre de loisirs le « Lautaret ». Pendant ce séjour en pension complète, hébergés dans des tentes de 4-5 personnes, les enfants ont pu partager de beaux moments en groupe ainsi qu'avec leurs deux

animateurs Valentin et Sandrine. Durant ce séjour axé sur le plein air et la montagne, les enfants se sont essayés au rafting, à la trottinette de descente et ont pu profiter du lac de Serre-Ponçon, de la piscine du camping et d'une veillée dont une boom le dernier jour.

## UN BEL ÉTÉ À L'OXALIS



L'été fut encore une fois l'occasion pour les enfants inscrits à l'Oxalis de profiter pleinement de leurs vacances avec les copains...

Entre sorties culturelles (visite au Palais Idéal du Facteur Cheval), sportives (accrobranche à Corrençon en Vercors) ou rafraîchissantes (baignade au lac du Bois Français), les petits Saint-Pognards ont également participé à la création d'activités manuelles, de grands jeux tous ensemble, l'initiation au judo, et des jeux d'eau toujours très appréciés avec la chaleur !

Une pensée aussi pour les plus gourmands d'entre nous avec la venue d'un food-truck pour un menu saucisses frites et des glaces aux saveurs surprenantes! Le tout en musique!

L'équipe d'animation souhaite à présent à tous la plus belle des rentrées, avec de nombreux projets, comme la participation de l'Oxalis à la fête de l'environnement, des rencontres avec la bibliothèque ou encore des constructions de cabanes.

## LA SAISON CULTURELLE 2023/2024 EST LANCÉE !



Cette saison culturelle sera propice à partager des émotions, au fil des mois nous découvrirons des expositions, des concerts, des pièces de théâtre, des conférences, des débats et une comédie musicale.

Chacun de nous est unique et réagit différemment à un livre, un film, un tableau, une danse, une pièce de théâtre. Cette année, le service culturel vous propose de vous laisser porter par de très belles émotions et de vivre intensément chaque moment !

Le 1<sup>er</sup> événement de la saison culturelle a eu lieu avec le vernissage de l'exposition « Abstraction sur l'arbre » clichés en noir et blanc du photographe Patrick Richon. Un artiste passionné par la photographie dès sa jeunesse. Son travail sur les arbres a commencé il y a 2 ans. Il est le fruit de balades dans les parcs, les jardins de la région mais aussi de contrées plus lointaines comme la Colombie. L'idée a germé au fil des découvertes et photographier les arbres s'est révélé une grande source d'inspiration.

Patrick Richon a confié qu'il aime écouter les commentaires parfois « croustillants » des visiteurs, chacun interprétant la photo qu'il voit avec son ressenti, son émotion !

## LA BIBLIOTHÈQUE FAIT AUSSI SA RENTRÉE LITTÉRAIRE

Tout au long de l'année, l'équipe de la bibliothèque des Épis d'Or renouvelle son fonds documentaire pour vous, avec l'acquisition de nouvelles BD, nouveaux documentaires, nouveaux albums, nouvelles revues pour petits et grands.

Si le mois de septembre est généralement synonyme de retour à l'école, pour la bibliothèque, c'est aussi une période riche en nouveautés avec la rentrée littéraire. Cette année, ce sont 55 nouveaux romans pour les adultes qui vous attendent, venez les découvrir, il y en aura pour tous et pour tous les goûts !

Parmi les nouveautés, voici le tout dernier roman de Léonor de Récondo, dont la plume plaît particulièrement aux lecteurs des Épis d'Or. L'écriture et la musique sont ses deux passions et avec son roman « LE GRAND FEU », elle nous emmène, à travers son héroïne Ilaria, à la rencontre de la sérénissime et du maître Vivaldi. Un roman comme un voyage sentimental baroque à découvrir dans votre bibliothèque en cette période de rentrée littéraire.



### ABONNEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE OFFERT POUR TOUS LES ÉLÈVES DE MATERNELLE

Parce que la lecture stimule l'imagination et la créativité des jeunes enfants, la bibliothèque municipale des Épis d'Or offre à chaque enfant de maternelle un abonnement gratuit.

Ce n'est pas compliqué, venez un mercredi de 10h à 12h ou de 17h30 à 19h échanger le bon cadeau qui vous a été remis par l'école.

Vous passerez un agréable moment avec votre enfant, au milieu des histoires et repartirez à la maison les bras chargés de livres !

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE AU PUBLIC  
Les mercredis de 10h à 12h et de 17h30 à 19h

## ENCORE UNE BELLE SOIRÉE POUR LA FÊTE NATIONALE !

Les habitants ont répondu présents pour la seconde édition du défilé piéton en musique jusqu'au stade pour ensuite écouter, chanter, danser sur du rock avec « Oki et les cafards ».

Petits et grands ont été émerveillés par le splendide feu d'artifice avant de se précipiter sur la piste de danse grâce à DJ Gérald qui nous a accompagné jusqu'à la fin de la soirée dans une ambiance de folie ! L'USSPV Foot a géré la buvette et petite restauration d'une main de maître, nous nous sommes régales !

Également un gros succès pour la vente de bracelets lumineux organisée par la commission extra-municipale Animations qui a rapporté 280€. Comme les années précédentes, la recette est à destination d'une association de la commune : Ciné St-Paul.

Merci à tous ceux qui œuvrent sur scène ou en coulisse pour que cette fête soit magique !



## LE TÉLÉTHON S'OFFRE UNE SEMAINE DE RÉPIT CETTE ANNÉE

Traditionnellement le premier week-end de décembre, le Téléthon sera cette année le Vendredi 8 et Samedi 9 Décembre. Sur le thème du « muscle », les équipes organisatrices vous concoctent un week-end sportif ! Venez nombreux et épatez nous !



## MARCHÉ DE NOËL



La commission extra-municipale Animations est déjà au travail pour organiser le marché de Noël qui aura lieu le samedi 2 décembre de 10h à 19h au Ruban. Au programme : émerveillement, bonne humeur et partage ! Suivez les HO ! HO ! HO ! du Père-Noël et entrez dans le monde que nous avons créé pour vous.

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## OCTOBRE

**Jeudi 5 :** Rentrée des Bébés lecteurs 11h devant la bibliothèque, culture@saintpaulvarces.fr

**Samedi 7 :** Cérémonie d'Accueil des Bébés de l'année, accueil@saintpaulvarces.fr

Jusqu'au 10 : Exposition peinture Marjorie Léonardi 19h en mairie, culture@saintpaulvarces.fr

**Jeudi 12 :** Vernissage Exposition Peinture élèves J. Guerrero 19h en mairie, culture@saintpaulvarces.fr

**Du 12 au 22 :** exposition visible aux heures d'ouverture de la mairie

**Vendredi 13 :** Cinéma film « Toni en famille » à 20h au Ruban, Ciné St-Paul 06.24.59.11.81

**Samedi 14 :** Zumba Rose de 10h à 12h en salle polyvalente, www.helloasso.com/associations/association-bodydanse/evenements/zumba-rose

**Samedi 14 :** Stage Yoga et naturopathie « Chouchouter ses intestins » de 15h à 18h en salle culture et dojo, Harmonie & Équilibre, val-yoga.fr/contact

**Mercredi 18 :** Rencontre SPDV Nature « Le loup » de 10h à 12h et de 17h30 à 19h à la bibliothèque, culture@saintpaulvarces.fr

**Vendredi 20 et Samedis 21&28 :** Retransmission 1/2 Finale et Finale Rugby, culture@saintpaulvarces.fr

**23 et 24 :** Stages Arts Plastiques, Arts Couleurs et Créations de 14h à 17h dans la salle Culture, artscouleursetcreations@gmail.com

**Du 23 au 27 :** Stages de danse, bodydanse@gmail.com

**Du 23 au 27 :** Stages des Arts du Cirque, ailes@lulularme.org

**Mercredi 25 :** Atelier d'écriture ludique tout public dès 9 ans (gratuit) à la bibliothèque, réservations culture@saintpaulvarces.fr

## NOVEMBRE

**Samedi 4 :** Boum d'Automne en salle polyvalente, bodydanse@gmail.com

**Vendredi 10 :** Cinéma à 20h au Ruban, Ciné St-Paul 06.24.59.11.81

**Samedi 11 :** Après-Midi Jeux, lesoudesepisdor@gmail.com

**Mercredi 15 :** Rencontre Nature « Les arbres remarquables » de 10h à 12h et de 17h30 à 19h en bibliothèque, culture@saintpaulvarces.fr

**Vendredi 17 :** Spectacle « Ma (non) violence ordinaire » à 20h30 au Ruban, réservation culture@saintpaulvarces.fr

**Samedi 18 :** Après-midi Nature, SPDV Nature m-escot@orange.fr

**Samedi 18 :** Stage yoga « Une bonne immunité toute l'année » de 15h à 18h en salle culture et dojo, Harmonie & Équilibre val-yoga.fr/contact

**Jeudi 23 :** Vernissage Exposition Fusain Annie Frutsaert à 19h en mairie, culture@saintpaulvarces.fr

**Vendredi 24 :** Cinéma à 20h au Ruban, Ciné St-Paul 06.24.59.11.81

**Samedi 25 :** Comédie Musicale avec Music@Scène à 20h au Ruban, culture@saintpaulvarces.fr

**Dimanche 26 :** Remise du colis des Anciens à 11h au Ruban, ccas@saintpaulvarces.fr

## DÉCEMBRE

**Samedi 2 :** Marché de Noël de 10h à 19h au Ruban, culture@saintpaulvarces.fr

**Vendredi 8 :** Atelier Art Floral à 18h30 au Ruban, culture@saintpaulvarces.fr

**Samedi 9 :** Téléthon, 18h30 Le Ruban, culture@saintpaulvarces.fr

**Vendredi 15 :** Spectacle « On a volé les clés du traîneau » à 18h30 au Ruban, culture@saintpaulvarces.fr

**Samedi 16 :** Soirée de Noël Martial Sports au Ruban

**Samedi 16 :** Concert de la chorale « Au fil du temps » à l'église, asso\_aufildutemps@proton.me

**26 au 29 :** Stages Danse, bodydanse@gmail.com



## À NOTER SUR VOS TABLETTES

Saint-Paul de Varces Nature organise une journée sur le thème de la nature.

A St-Paul de Varces le samedi 18 novembre de 10h à 17h, à cette occasion un concours de dessin sera ouvert aux enfants de la maternelle au CM2. Sortie, Expositions, Jeux, Atelier nichoirs et mangeoires, Diaporama sur la faune et la flore de Saint-Paul, Projection de films et de dessins animés.

## PODIUMS POUR L'USVG



Au mois de juin, l'équipe de Volley féminine (moins de 13 ans) a fini 3<sup>e</sup> de la coupe de France. Une équipe composée de St-Pognardes, Varçaises et Vifois. Un exploit qui s'est construit tout au long de l'année. Il a fallu franchir 8 tours pour accéder aux finales qui se sont déroulées à Vitrolles sur 3 jours. Sur le tableau final 12 équipes (RC Cannes, St Cloud...) ont dû s'affronter sous forme de poules avant d'accéder au carré final. Les filles ont su montrer leur détermination et leur excellent niveau pour finir sur la 3<sup>e</sup> marche du podium. Cette même équipe finit 1<sup>re</sup> du championnat régionale Elite. Félicitations les filles.





## FORUM DES ASSOCIATIONS, UNE BELLE DYNAMIQUE !



Le 8 septembre, dans la salle du ruban avait lieu le traditionnel forum des associations.

Une vingtaine d'associations étaient présentes, tir à l'arc, volley, yoga, football, ski, culture, environnement, danse, cirque, musique, chant... Une belle diversité inter-générationnelle permettant aux nombreux visiteurs de trouver l'activité qui leur conviendrait.

Le Centre Communal d'Action Sociale, le local des jeunes, la commission extra-municipale Animations participaient, également, afin d'expliquer leur fonctionnement, leurs activités organisées tout au long de l'année.

Le Sou des écoles tenait la buvette et avait concocté de délicieux gâteaux.

Plusieurs associations affichaient complet mais étaient présentes pour renseigner leurs adhérents sur les modalités de la rentrée ou simplement échanger dans la bonne humeur.

Les présidentes, les présidents, les bénévoles étaient invités à partager un verre de l'amitié, un moment d'échanges convivial où Cécile Curtet 1<sup>re</sup> adjointe en charge de la vie associative a rappelé combien les associations étaient importantes et les a remerciées car grâce à leur travail, leur énergie, leur implication elles apportent de la vie au village pour le plus grand plaisir des habitants !



## 16 SOYONS SOLIDAIRES !

L'association UN LIVRE AU SOLEIL est partenaire avec le Maroc depuis de nombreuses années.

Il était impossible de ne pas être sur place. Ce voyage était programmé certes différemment mais une fois le choc passé, les premières prises de contacts réalisées, le travail sur le terrain s'impose.

Notre engagement auprès des Marocains se fait et se fera auprès des douars (petits villages) avec

qui nous échangeons car nous connaissons bien les habitants et les responsables locaux. Les collectes en France sont indispensables. Récolter des fonds pour financer le transport aussi. Nous vous communiquerons les dates des prochaines collectes.

L'hiver arrive nous avons besoins de vous !

**Contact :**  
unlivreausoleil@gmail.com



## VIVACITÉ

VIVACITE, pôle social de l'association AFAC, a pour mission de combattre la pauvreté et accompagner ceux qui souffrent de solitude. Ces actions s'appuient sur les valeurs de respect, de compassion, d'aide et de relation. Une antenne de l'association est présente à St-Paul de Varces depuis 2008, Elisabeth et Francis CARLIER en sont les représentants sur la commune.

Des collectes de vêtements, jouets, puériculture y sont organisées pour concrétiser cette aide aux plus démunis. Chaque année, l'association participe aussi à la collecte alimentaire nationale de la Banque Alimentaire de l'Isère. En partenariat avec celle-ci, tous les samedis, des repas complets sont préparés et distribués aux personnes SDF, dans les locaux de l'association à Grenoble et lors des maraudes au centre-ville.

VIVACITE est présente sur le marché de Noël de St-Paul pour une vente de produits artisanaux avec toujours le même but. Merci à tous les habitants de St-Paul de Varces pour leur précieuse contribution régulière à ces événements.

La prochaine collecte alimentaire aura lieu le vendredi 24 novembre de 16h à 18h et le samedi 25 novembre de 8h30 à 12h dans le hall d'entrée de la salle Le Ruban.

### GRUPE MAJORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, PASSIONNÉMENT !

David RICHARD, Cécile CURTET, Cyrille FATTORI, Joël BRAISAZ, Mylène SIBILLE, Valérie CAZAUX, Clotilde ORIOL, Guillaume SPIRZHANZL, Lucile GARNIER, Marianne FOUILLE, Raymond CONTARD, Cécile RODARY

L'environnement si calme et apaisant de notre village tranche singulièrement avec l'atmosphère électrique qui y règne, côté politique. On connaissait les séances sans fin des conseils municipaux, théâtres de la mise en scène de certains élus en manque de reconnaissance. Nous avons maintenant le règne des rumeurs et de la propagande. Les fausses nouvelles (vente de la déchetterie...) alternent avec la propagande sur une crise financière, une crise démocratique, bref une crise de tout, puisqu'il faut s'opposer à tout prix.

Partout le vocabulaire de crise est employé pour noircir le tableau et faire croire à un cataclysme, en s'arrangeant parfois (souvent) avec la réalité. Mais Saint-Paul de Varces va bien ! Elle fait face aux mêmes difficultés que de nombreuses communes en France : finances, complexité réglementaire et manque de moyens d'ingénierie pour mener à bien les projets, recrutement, crise des vocations et difficultés du mandat d'élu... Mais elle avance, s'en sort plutôt bien et reste à nos yeux une très belle commune où il fait bon vivre ! Nous avons la faiblesse de penser que notre action n'y est pas étrangère.

On s'étonne de nos jours du dégoût des citoyens pour la politique, malgré leur fort intérêt pour l'avenir de leurs collectivités. Avec de tels comportements, ce n'est pas étonnant. Un peu de calme, de recul et surtout d'honnêteté ne nuiraient pas pour atteindre un peu plus de sérénité.

### GRUPE MINORITAIRE : SAINT-PAUL DE VARCES, AVEC VOUS PRÉPARONS DEMAIN !

François DIAZ, Elisabeth CARLIER, Laurent PICHON, Jean-Claude MICHAUD

## Une commune à l'abandon et plus de pilote dans l'avion !

- Et encore une démission au sein de l'équipe majoritaire ! Ce sont désormais 7 des 19 membres de l'équipe du maire qui ont jeté l'éponge après seulement trois ans de mandat, dont 6 en 2023. Record battu ! Lors du précédent mandat, ce chiffre avait été atteint après quatre ans.

- On compte également une nouvelle démission au sein des services administratifs, la quatrième en moins de deux ans : du jamais vu.

- Le site internet de la commune est figé depuis plusieurs mois, à part les annonces des animations : liste des élus obsolète

après plusieurs démissions, pas de bulletin municipal après octobre 2021...

- Coup de frein pour le bâtiment du multi-accueil. Le projet d'un bâtiment empiétant sur la cour de l'école a été suspendu, pour raisons financières selon le maire, mais la pression des élus d'opposition et des parents d'élèves n'est certainement pas étrangère à cette décision. Quelle solution de remplacement pour un service indispensable rendu dans un bâtiment ancien qui risque la fermeture ? Et déjà 60 000 € gaspillés, dans deux projets abandonnés en cours de route.

- Que penser du parcours de santé, noyé dans les herbes folles. Est-il lui aussi abandonné alors que les travaux ont déjà coûté quelques 40 000 € aux St-Pognards ? C'est faire fi du travail des personnes qui ont œuvré pour ce projet.

- Par délibération de la Métro votée par le maire, le terrain de la déchetterie est devenu propriété de la Métropole, confirmant sa suppression. Et l'on n'entend plus parler de la végétation promise lors de la campagne municipale...

### GRUPE MINORITAIRE : VIVRE À ST PAUL DE VARCES

Denis BONZY

## FAIRE : toutes les informations sur <https://www.facebook.com/infosSPV>

La période de mi-mandat est désormais largement franchie. Le problème essentiel pour St Paul de Varces, c'est le manque d'actions. La parole n'a de sens qu'à une double condition : d'une part, que les mots soient justes pour refléter la réalité des faits et d'autre part que les mots soient au service de l'action. Les mots doivent dire la vérité. Les mots doivent guider l'étape de FAIRE. Sans ces deux volets, il n'y a pas de confiance. Le véritable problème de fond depuis 2020, les mots officiels utilisés traduisent le déni. Et l'étape de FAIRE est très rarement franchie en dehors des animations à l'except-

tion du suivisme de la municipalité sortante qui se scotche sur les acteurs associatifs. C'est pour cela que la démocratie municipale est malade. Accueils du périscolaire et du scolaire en difficulté d'espace, risques naturels plus menaçants, retards sur la couverture de la fibre Internet, crise financière, fermeture de la déchetterie ... : où sont les mots vrais dans la communication de la municipalité sortante ? Où sont les actions sur le terrain ? L'action a même quitté le simple fait de répondre à des courriers ou à des mails, ce qui est pourtant la moindre des considérations pour des habitants qui posent des

questions. « Nous sommes nés pour agir » disait Montaigne. C'est toute la beauté de la vie : FAIRE. FAIRE pour rendre service. FAIRE pour vivre des étapes collectives en cohérence avec une vision à long terme du devenir de la Commune. Cette qualité est actuellement absente sur St Paul. Dommage.

## DÉCHETTERIE DE SAINT-PAUL ET DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023 : DÉMÊLER LE VRAI DU FAUX !

**A**u mois de juin, des tracts ont annoncé le vote par la municipalité de la fermeture définitive de la déchetterie lors du conseil du 9 juin, information reprise et propagée par certaines oppositions... Or rien n'est plus faux... ! Rappelons les faits :

Afin de mieux répondre aux enjeux de sécurité et de préservation des ressources, la Métropole a élaboré et voté le 05 avril 2019 un schéma directeur pour les déchets. Ce document prévoyait la fermeture des déchetteries de Varces, Saint-Paul de Varces et Claix et la reconstruction d'une déchetterie plus importante à Varces pour regrouper ces 3 communes. Vos conseillers métropolitains d'alors ont voté CONTRE cette délibération, qui a néanmoins été adoptée. Grâce à une forte mobilisation d'un collectif d'habitants, que nous avons soutenu, la Métropole s'est engagée par son vice-président à maintenir ouverte une « végéterie » à Saint-Paul de Varces, en lieu et place de la déchetterie actuelle, sur une partie de l'année. Cet engagement a été formalisé par un courrier du Président de la Métropole C. FERRARI. Il n'y aura donc pas de fermeture définitive de la déchetterie puisque nous entendons bien que la métropole respecte ses engagements. Alors que s'est-il passé lors du conseil du 9 juin dernier ? Conformément à la Loi (article L. 5217-5 du code général des collectivités territoriales), « les biens et les droits à caractère mobilier ou immobilier situés sur le territoire de la Métropole et utilisés pour l'exercice des compétences transférées sont mises de plein droit à disposition de la Métropole par les communes membres puis transférés dans le patrimoine de la Métropole ».

Dans le cadre de la prise de compétences « Gestion et collecte des déchets » la commune devait donc régulariser le transfert en pleine propriété (à la métropole) du terrain qui sera utilisé pour la végéterie de Saint-Paul de Varces. Ce transfert correspond à une emprise d'environ 2200m<sup>2</sup> sur le terrain de la déchetterie existante, le surplus restant propriété de la commune. Le projet de construction de la déchetterie de Varces ne décharge pas la commune et la Métropole de se conformer au transfert prévu par la loi. Ces transferts sont réalisés à titre gratuit et ne donnent lieu au paiement d'aucune indemnité ou taxe, ni d'aucun droit, salaire ou honoraires. Avant de publier des tracts, il est donc important de vérifier ses sources... ainsi qu'un dictionnaire pour éviter les fautes d'orthographe !

## ERREUR DE TRI

**L**e taux d'erreur dans les poubelles de tri (vertes couvercle jaune) reste très élevé sur les communes de la Métropole puisqu'il atteignait 36% sur l'année 2022.

Les erreurs de tri dégradent les efforts de bons trieurs et sont à l'origine de nombreuses pannes des installations du centre de tri et des camions poubelles. De plus, elles sont à l'origine de blessures pour les éboueurs et le personnel du centre de tri.

Aujourd'hui pour les poubelles individuelles un autocollant est apposé sur celles-ci en cas de tri mal effectué et ne sont pas collectées.

Au 1er octobre 2023 une nouvelle étape va être franchie, les bacs collectifs seront aussi concernés, les poubelles de tri contenant des erreurs ne seront plus collectées par les équipes de Grenoble Alpes Métropole et seront, également, signalées par un autocollant.

### Exemples d'erreurs à éviter :

- Des sacs poubelle fermés
- Du verre
- Des déchets sanitaires (masques, couches, litières...)
- Des déchets électroniques (électroménager, batteries, câbles...)
- Du textile (vêtements, sacs, chaussures, coussins...)
- Des déchets de travaux et de bricolage (gravats, roues, pots de peinture...)

Retrouvez toutes les consignes de tri et conseils pratiques sur notre site [grenoblealpesmetropole.fr](http://grenoblealpesmetropole.fr) ou en contactant le 0800 500 027 (gratuit) Ensemble, améliorons le tri !

JETER MOINS,  
TRIER PLUS,  
FAIRE FACE !

## FINI LES ERREURS DE TRI

Conformément au règlement de collecte, Grenoble Alpes Métropole ne collecte plus les bacs de tri avec des erreurs de tri.



## COLLECTE DES DÉCHETS ET FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE : QUE S'EST-IL PASSÉ CET ÉTÉ ?

Cet été, nos poubelles ont parfois débordés, la Métropole nous a informés qu'elle était confrontée à un absentéisme accru du personnel à la suite d'un préavis de grève déposé au niveau national contre la réforme des retraites qui concernait l'ensemble des agents du périmètre déchets et qui courait jusqu'à fin août.

De plus, l'agence d'intérim à laquelle la Métropole recourt

n'a pas été en mesure d'honorer l'ensemble de leurs demandes, malgré les dispositions contractuelles qui les lient, c'est donc la raison qui a annulé ou reporté certains jours la collecte des déchets et qui a engendré la fermeture de la déchetterie pendant 15 jours ainsi que le samedi 26 août alors que son ouverture était planifiée.



## À LA RENTRÉE, C'EST LE MOMENT D'ÉLAGUER !

**C**omme chaque année, et spécialement après l'été, de nombreux arbres et buissons empiètent sur le domaine public entraînant de sérieuses difficultés dans le ramassage des poubelles par les services de collecte des déchets de la Métropole. En effet, une végétation mal entretenue peut avoir de lourdes conséquences : gêner voire empêcher le passage des camions poubelle, dégrader les véhicules, blesser des agents... De plus, cet empiètement sur les voies de circulation peut également empêcher l'intervention de services de secours comme un camion de pompiers.

Pour rappel, l'entretien des arbres et haies en limite de voie publique est d'ailleurs une obligation, conformément à l'article 9.4 du Règlement de Collecte Intercommunale de Grenoble Alpes Métropole : « La garantie des conditions de réalisation du service de collecte dépend en partie du gestionnaire des espaces privés ou publics, qui doit assurer l'élagage de la végétation en cas de gêne pour la circulation... ». En cas d'accident, la responsabilité du propriétaire riverain pourrait être engagée.



La Métropole appelle donc à votre plus grande vigilance pour entretenir vos végétaux et éviter ces désagréments, en particulier à l'automne. La période la plus propice pour tailler ses végétaux est d'octobre à janvier.

Et pour réduire vos déchets verts, pensez au broyage. Déposé au pied de vos plantations (paillage), le broyage de bois a de nombreux avantages : conserve l'humidité, limite le désherbage nourrit et protège le sol... La Métropole propose même un dispositif de prêt de broyeur gratuit dans certaines communes dont celle de Saint-Paul de Varces.

Les services de collecte vous remercie d'avance pour votre collaboration.



Plus d'information sur [www.grenoblealpesmetropole.fr/dechetsverts](http://www.grenoblealpesmetropole.fr/dechetsverts)



## NUMÉROS D'URGENCE

Centre hospitalier de Grenoble	04 76 76 75 75
Centre anti-poison	04 72 11 69 11
SAMU et médecins de garde	15
Police secours	17
Gendarmerie de Vif	04 76 72 63 22
Pompiers	18
Secours en montagne	04 76 22 22 22
Service dépannage électricité	0 810 333 338
Urgence sécurité gaz	0 800 473 333
Service collecte des déchets de la Métro	0 800 500 027

## ÉTAT-CIVIL

### MARIAGES :

Mme Yolène BROUSSE et M. Thierry BRUNO, le 20/05/2023  
Mme Lina BARBENEZ et M. Hugo VIOLETTE, le 08/07/2023  
Mme Vanessa RIPERT et M. Fabien COILLARD, le 22/07/2023  
Mme Lydie LOPEZ et M. Jérémy GARCIA, le 09/09/2023  
Mme Amandine BERLIET et M. Éric MAZÉ, le 09/09/2023

### PACS :

Mme Lola TROUSSIER et M. Adam FERREIRA, le 24/05/2023  
Mme Muriel MIACHON et M. Nicolas DOTTI, le 05/06/2023

### DÉCÈS :

Mme Simone GRINDLER, le 30/06/2023  
M. Joseph ZANGARA, le 06/07/2023  
M. Kylian BALLI, le 10/07/2023  
M. André PERRET, le 31/08/2023  
M. François MANGIONE, le 03/09/2023

## NUMÉROS UTILES DES SERVICES JEUNESSE DE LA COMMUNE

### MULTI-ACCUEIL «LES MINI-LOULOUS»

04 76 73 21 12, multiaccueil@saintpauldevarces.fr

### GROUPE SCOLAIRE «LES ÉPIS D'OR»

04 76 72 82 62, ce.0381153x@ac-grenoble.fr

### PÉRISCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS «L'OXALIS»

06 84 51 24 49, servicejeunesse@saintpauldevarces.fr

### LOCAL DES JEUNES

06 85 39 10 03, localdesjeunes@saintpauldevarces.fr

## HORAIRES MARCHÉ

Marché de Saint-Paul de Varces  
tous les mercredis de 15h30 à 19h00

## MAIRIE - 04 76 72 81 88

accueil@saintpauldevarces.fr  
lundi : non-stop 8h30 à 15h30  
mardi : 13h30 à 17h30  
mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
jeudi : fermé  
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Astreinte ST : 06 07 69 14 78

## CCAS

Merci de vous adresser à l'accueil de la mairie  
ccas@saintpauldevarces.fr

## NAVETTE COMMERCES

Tous les jeudis matin, inscription au 04 76 72 81 88  
avant le mercredi midi

## DÉCHÈTERIE

Horaires de la déchèterie de Saint-Paul de Varces :  
lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

## BRÛLAGE DE DÉCHETS MÉNAGERS

Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures.

## TONTE ET BRUIT

Horaires travaux de jardin ou de bricolage occasionnant des nuisances sonores :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.

## BIBLIOTHÈQUE

### Horaires d'ouverture

le mercredi de 10h à 12h et de 17h30 à 19h

## EAUX ET VOIRIES

Voirie numéro vert 0 800 805 807

Mail accueil.espace-public@lametro.fr

Eau potable 04 57 04 07 77 pour toute question eau y compris raccordement de chantier

Astreinte (eau potable) 04 76 98 24 27

## CANTON LE PONT DE CLAIX



Sandrine MARTIN-GRAND et Michel DOFFAGNE  
Vos conseillers départementaux viennent à votre rencontre, vous pouvez prendre rendez-vous par mail :  
mathieu@rotatinti@isere.fr ou au 04 76 00 37 49.

au cœur de Saint-Paul - n°20 - OCTOBRE 2023

N° ISSN : 1274-9214 - Tirage à 1 000ex.

Directeur de publication : David RICHARD

Comité de rédaction : David Richard, Cécile Curtet, Marianne Fouillé, Mylène Sibille, Valérie Cazaux, les associations et les agents municipaux.

Photos : Mairie de St-Paul, Métropole, AdobeStock, Habitants de St-Paul de Varces

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Imprimé par l'Imprimerie Notre-Dame  
sur papier 100 % recyclé

